



ACTION ▶ SOLUTIONS ▶ COLLABORATION

LA RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES EN PHARMACIE AU QUÉBEC



ORDRE DES **PHARMACIENS** DU QUÉBEC

Présent pour vous

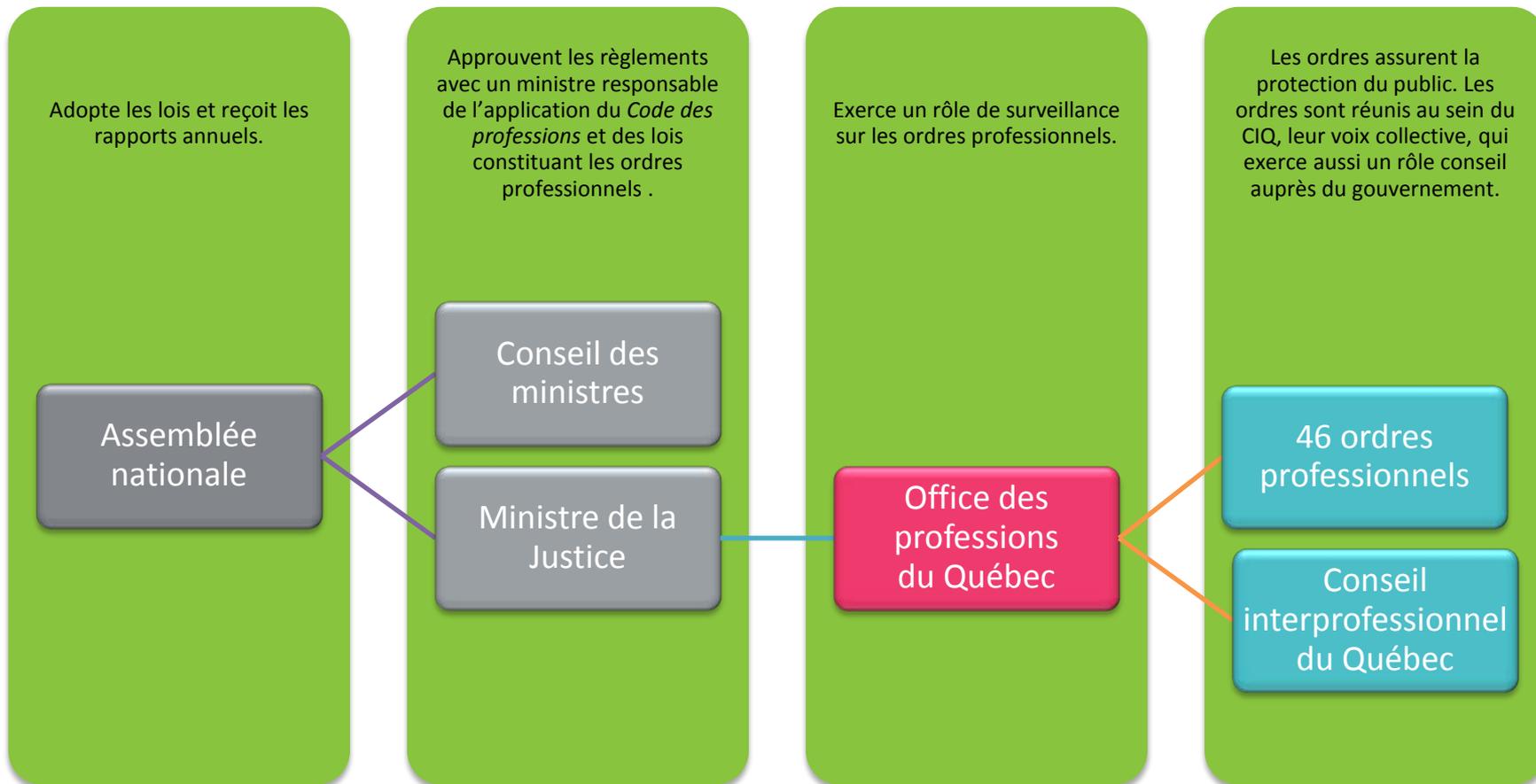


PLAN DE LA PRÉSENTATION

- ◆ Système professionnel au Québec.
- ◆ Exercice de la pharmacie.
- ◆ Activités réservées au pharmacien.
- ◆ Règlements régissant l'admission.
- ◆ Options pour un pharmacien étranger.
- ◆ Cheminement d'une demande d'équivalence à l'Ordre.
- ◆ Étapes menant à la délivrance du permis.
- ◆ Travail en pharmacie.



Le système professionnel





EXERCICE DE LA PHARMACIE

- ❖ Évaluer et assurer l'usage approprié des médicaments afin notamment de détecter et de prévenir les problèmes pharmacothérapeutiques, préparer, conserver et remettre des médicaments dans le but de maintenir la santé, de la rétablir ou d'offrir le soulagement approprié des symptômes.



EXERCICE DE LA PHARMACIE

Activités réservées aux pharmaciens

- ◆ Émettre une opinion pharmaceutique.
- ◆ Préparer et vendre des médicaments.
- ◆ Surveiller la thérapie médicamenteuse.
- ◆ Initier ou ajuster, selon une ordonnance, la thérapie médicamenteuse en recourant, le cas échéant, aux analyses de laboratoire appropriées.
- ◆ Prolonger ou ajuster une ordonnance médicale.
- ◆ Substituer un médicament prescrit.
- ◆ Administrer un médicament afin d'en démontrer l'usage approprié.
- ◆ Prescrire et interpréter des analyses de laboratoire aux fins du suivi de la thérapie médicamenteuse (CH).

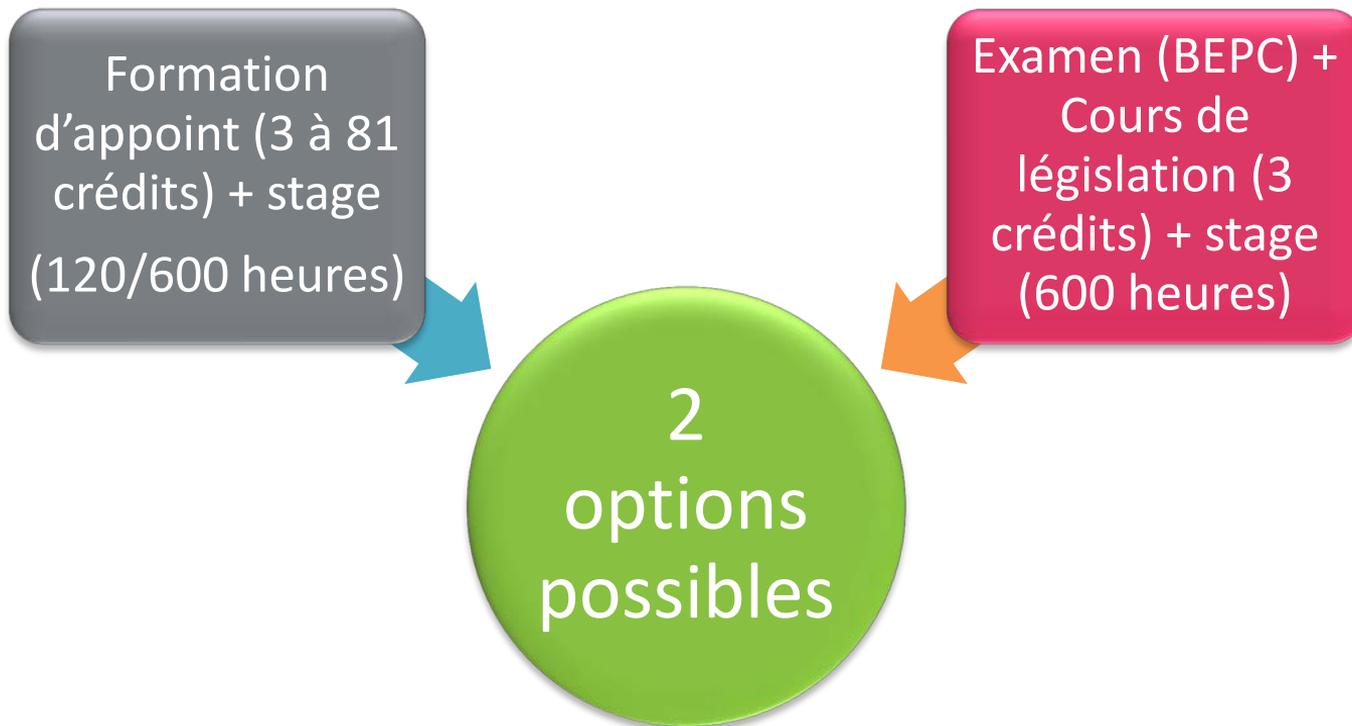


RÈGLEMENTS RÉGISSANT L'ADMISSION

- ◆ Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de la formation aux fins de la délivrance d'un permis de pharmacien.
- ◆ Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis de l'Ordre des pharmaciens du Québec.



OPTIONS POUR UN PHARMACIEN ÉTRANGER





OPTIONS POUR UN PHARMACIEN ÉTRANGER

Programme d'appoint : QeP

◆ But :

- ◆ Fournir la formation d'appoint requise pour exercer la pharmacie au Québec.

◆ 64 crédits répartis sur 16 mois :

- ◆ LADMER.
- ◆ Législation, système de santé et éthique.
- ◆ Communication.
- ◆ Soins pharmaceutiques.
- ◆ Laboratoires de pratique professionnelle.
- ◆ Stages.



OPTIONS POUR UN PHARMACIENS ÉTRANGER

Examen du BEPC

- ◆ Examen de dossier.
- ◆ Examen d'évaluation.
- ◆ Examen d'aptitudes :
 - ◇ Partie I : Questions à choix multiples (QCM).
 - ◇ Partie II : Examen clinique oral structuré (ECOS).



Cheminement d'une demande d'équivalence à l'Ordre

Demande

- Rencontre individuelle **sur rendez-vous** (équivalence de diplôme ou de formation).
- Réception de la demande.
- Analyse du contenu et de l'authenticité des documents.

CAP

- Évaluation des documents déposés pour déterminer l'équivalence.
- Prescription des cours et des stages requis (avec motifs), au besoin.
- Décision toujours motivée.

Décision

- Envoi de la décision au candidat.
- Processus de révision de la décision.



Étapes menant à la délivrance du permis

UdeM

- Demande d'admission au programme QeP (1^{er} mars).
- Début du programme (septembre).
- 64 crédits en 16 mois (3 à 81 crédits peuvent être requis).

Registre

- Inscription au registre des étudiants, si admis au programme QeP.

Stages

- Inscription (étudiant et MS), suivi de la réalisation, de la réussite ou de l'échec.
- Stage de premier cycle (120 heures), si requis.
- Stage d'internat (600 heures ou équivalence partielle).



LE TRAVAIL EN PHARMACIE

- ◆ Avant l'obtention de l'équivalence :
 - ◇ Assistant technique en pharmacie.
 - ◇ Autre travail (ex. en industrie pharmaceutique).

- ◆ Pendant la formation d'appoint :
 - ◇ Étudiant en pharmacie (si inscrit au registre de l'Ordre).

- ◆ Après l'obtention de l'équivalence et du permis :
 - ◇ Pharmacie communautaire.
 - ◇ Établissement de santé.
 - ◇ Industrie pharmaceutique (permis non obligatoire).
 - ◇ Enseignement (permis non obligatoire).
 - ◇ Association, chaînes bannières, gouvernements (permis non obligatoire).